

Fiche technique pour organisateur d'activité de formation continue

ATELIER

Un Atelier pédagogique ou « Workshop » préparé à l'intention des médecins de famille est une réunion de formation continue à laquelle ils participent de façon active : *La discussion entre pairs*, « *en atelier* », permet à chaque participant de bénéficier de l'expérience des collègues pour résoudre des problèmes communs et adapter aux conditions de la médecine de premier recours les directives des spécialistes. Tous les thèmes permettant une amélioration de la pratique peuvent être choisis.

Ressources

- Un *animateur*, issu du public cible et un *expert*. Ils maîtrisent tous deux la technique de l'Atelier, prennent contact environ 6 mois avant la réunion et doivent impérativement se rencontrer un mois avant pour définir des *objectifs de formation* et élaborer les « *cas-problème* », dans le cadre du thème choisi. Durant l'Atelier, l'animateur donnera vie au groupe, favorisera le dialogue entre pairs et aidera l'expert à faire passer ses messages. L'expert et l'animateur sont rémunérés à même hauteur.
- 12 à 40 participants (et plus !).
- Une salle assez grande pour répartir les participants en petits groupes de 3 à 10 personnes. (Une salle de conférence avec sièges fixés en rangs ne convient pas à l'Atelier!)
- Un moyen de communication en plénière : flip-chart, rétroprojecteur, Beamer.

Déroulement de l'Atelier :

- **Accueil**, présentation par l'animateur.
- Présentation du thème et des **objectifs de formation** par l'animateur.
- Présentation d'un **cas clinique ou « cas-problème »** sous forme d'historique (si possible cas réel) ou d'un problème pratique et **questions posées aux participants**, par l'animateur.
- **Les participants se réunissent en petits groupes de 3 à 8 personnes pour débattre quelques minutes (3 à 8), échanger leurs expériences et proposer des solutions.** (C'est le cœur et le moteur de l'Atelier!)
- **Retour en plénière** pour collecter des solutions, les mettre en discussion puis proposer une réponse faisant consensus, toujours sous la responsabilité de l'animateur.
- **Parole à l'expert** : Exposé et discussion.
- Cas ou problèmes No 2 et 3. Déroulement identique de la séance. (Lors d'un mini-Atelier d'une heure à 1h30, on ne peut effectuer plus de deux, rarement trois, résolutions de cas pratiques.)
- Minimum 15 min. avant la fin de la séance, retour en plénière pour **discussion finale et «Take-home message » proposé par l'expert et l'animateur.**
- Distribution des **documents** utiles pour la pratique et références.
- **Evaluation** fondée sur la question de l'atteinte ou non des objectifs de formation (par expression orale préférable aux formulaires d'évaluation). Besoin d'en savoir plus?
- **Remerciements** à l'expert et aux participants.